

NEOLIFE

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4.828.179,5349 euros
Siège social : 11 Chemin des Anciennes Vignes
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
753 030 790 RCS LYON

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

1.1 Méthodes et principes comptables

Les comptes sociaux semestriels au 30 juin 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de continuité de l'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société NEOLIFE a été retenue par le Directoire.

1.2 Présentation des comptes sociaux au 30 juin 2023

Le **chiffre d'affaires** de la Société au 30 juin 2023 atteint 7.504 K€, contre 6.591 K€ au 30 juin 2022, soit une augmentation de près de +15%.

La **marge** s'élève à 2.175 K€ au 30 juin 2023, contre 1.741 K€ au 30 juin 2022, soit une augmentation de près de +25%.

Après prise en compte des autres produits et de l'ensemble des charges d'exploitation, le **résultat d'exploitation** s'affiche déficitaire à -352 K€ au 30 juin 2023, contre un résultat déficitaire de -601 K€ au 30 juin 2022 (-756 K€ en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO).

En neutralisant les dotations et reprises aux amortissements et provisions, l'**EBITDA** apparaît négatif à -5 K€ au 30 juin 2023, contre un EBITDA négatif de -328 K€ au 30 juin 2022 (-304 K€ en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO).

Le **résultat financier** est négatif de -12 K€ au 30 juin 2023, identique à celui au 30 juin 2022.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel nul, et de l'impact d'une charge de crédit d'impôt recherche/innovation de -11 K€, le **résultat net** se solde par un résultat déficitaire de -375 K€ au 30 juin 2023, contre un résultat déficitaire de -615 K€ au 30 juin 2022 (-750 K€ en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO).

Le total du **bilan** s'élève à 7.593 K€ et les capitaux propres à 4.449 K€.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2023

2.1 Analyse du compte de résultat

Compte de résultat (données statutaires en K€)	30/06/2023 (non audités)	30/06/2022 (non audités)
Ventes Matériaux de construction	5 121	4 090
Ventes Eco-matériaux	2 269	2 381
Ventes Frais de port et Autres	114	120
Chiffre d'affaires	7 504	6 591
Achats consommés	-5 329	-4 850
Marge	2 175	1 741
Taux de marge	29,0%	26,4%
Autres coûts variables	-249	-194
Autres produits d'exploitation	219	216
Autres charges d'exploitation	-2 497	-2 364
<i>Dont charges externes</i>	-998	-890
<i>Dont charges de personnel</i>	-1 077	-1 019
<i>Dont dotation aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	-408	-308
Résultat d'exploitation	-352	-601
Reprise provision exploitation	61	36
Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	-408	-309
EBITDA	-5	-328
Résultat financier	-12	-12
Résultat exceptionnel	0	-24
Crédit d'impôt innovation / recherche	-11	22
Résultat net	-375	-615

Chiffre d'affaires

NEOLIFE présente un chiffre d'affaires de 7,5 M€ au titre du premier semestre 2023, soit une croissance de près de +15% par rapport au premier semestre 2022.

Le chiffre d'affaires au titre des matériaux de construction s'affiche à 5,1 M€, en progression de +25% par rapport au premier semestre 2022. Cette croissance est tirée par l'Export (+1,3 M€) du fait du renforcement de la stratégie et notamment la poursuite du développement du marché Hollandais ainsi qu'un démarrage très prometteur en Suisse. Le marché français est quant à lui en retrait de -0,3 M€ du fait de glissements d'affaires du premier semestre vers le second semestre et de décalages de démarrages chantiers liés à des arbitrages financiers. Ces coupes budgétaires ont entraîné des baisses de quantités vendues sur certains chantiers.

Le chiffre d'affaires au titre de la vente d'éco-matériaux s'élève à 2,3 M€, en recul de -5% par rapport au premier semestre 2022, lié au fait que la Société a opéré un changement de process vis-à-vis de l'un de ses principaux extrudeurs. Afin d'améliorer la gestion des chutes et des délais, la matière première (ie, compound), lui est désormais mise à disposition depuis le 1er mai 2023 (cette matière lui était préalablement vendue). L'extrudeur se chargeant

toujours de transformer la matière première en produits finis. Ce chiffre d'affaires éco-matériaux aurait été de 2,9 M€ à business model équivalent, soit +23% par rapport à 2022.

Un chiffre d'affaires global qui s'affiche ainsi à 7,5 M€, soit près de +15% par rapport au premier semestre 2022. Un chiffre d'affaires global qui aurait été en croissance de +1,6 M€, soit près de +25%, à business model équivalent.

La poursuite de cette croissance au global démontre une fois de plus l'intérêt croissant du marché pour les produits biosourcés et innovants. Ces performances sont d'autant plus positives qu'elles se déroulent dans un contexte global du marché de la construction très tendu avec une lenteur décisionnelle et des choix de matériaux revus à la baisse tant qualitativement que quantitativement.

Marge

Les différentes actions réalisées en 2022 et sur le premier semestre 2023 permettent à la Société d'afficher une marge de près de 2,2 M€ qui progresse de +25% par rapport au premier semestre 2022 et un taux de marge de 29% qui s'améliore de plus de 2,5 points à période comparable.

Les efforts mis en œuvre en interne pour réduire les prix d'achats des matières premières, couplés aux tendances de marché constatées à partir du second semestre 2022, ont permis de redresser la marge. La Société continue de travailler sur le sourcing de ses matières premières et sur des pistes d'optimisation de ses produits.

Le budget établi pour l'année 2023 tenait compte de tous ces constats pour s'établir dans la continuité des efforts engagés sur 2022. A ce titre, la Société a fait mieux que les hypothèses budgétaires au niveau des matières premières et coûts variables, permettant ainsi de dégager un taux de marge meilleur que celui budgété. La marge en valeur est toutefois en retrait par rapport à ce qui était budgété, du fait d'un retard au niveau du chiffre d'affaires, expliqué par le contexte global du marché de la construction.

Résultat d'exploitation

Pour rappel, sur le premier semestre 2022, la Société avait fait face à des hausses significatives sur certains postes, du fait d'évènements spécifiques et ponctuels. La forte croissance de la Société avait également engendré une augmentation des postes de charges externes variables ainsi que de certains postes de charges fixes afin de soutenir cette croissance.

La Société a donc pu constater une baisse normative sur certains postes, tout en devant subir encore quelques aléas exceptionnels sur le premier semestre 2023.

Les autres coûts variables, tels que les emballages et la logistique et stockage ont été maîtrisés grâce à une meilleure gestion et optimisation des process et des flux.

Les charges de personnel sont en baisse de -6% vs les données combinées NEOLIFE et NEOCO du 1er semestre 2022. Cette baisse était attendue du fait des évènements ponctuels connus sur le 1er semestre 2022. Les effectifs moyens restent stables à 19 salariés.

Les charges externes, bien qu'en augmentation de +70 K€ vs les données combinées NEOLIFE et NEOCO du 1er semestre 2022, sont majoritairement stables ou en baisse par rapport au 1er semestre 2022, à quelques exceptions près, et appellent les commentaires suivants :

- Assurances professionnelles : +7 K€ lié à la hausse de l'assurance dommage ouvrage, directement indexé à la croissance du chiffre d'affaires. Evolution vs 2022 minimisée du fait d'une régularisation de prime d'assurance début 2022 au titre de 2021 et non provisionné en 2021.

- Informatique : +23 K€ lié à des dépenses de mise à niveau de l'environnement informatique global de la Société (mise à niveau de l'ERP, implémentation d'une solution BI, formation des utilisateurs, assistance technique et opérationnelle).
- Recherche et développement / Labellisation et avis techniques : -23 K€ expliqué par de nombreuses dépenses de certification engagées en 2022. Evolution vs 2022 minimisé du fait de prestations de recherche et développement engagées au titre de l'amélioration des matériaux intégrés aux produits finis.
- Honoraires juridiques : +92 K€ du fait de dépenses exceptionnelles que la Société a dû engager dans le cadre de son assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2023, et ce du fait d'un contexte hostile formé par un certain nombre d'actionnaires concertistes. Ces dépenses exceptionnelles ont été étalées sur l'année 2023.
- Honoraires divers : -44 K€ du fait de d'accompagnements ponctuels sur divers sujets au cours du premier semestre 2022 (cabinets de recrutement, accompagnement développement export, communication marché).

Les performances du premier semestre 2023 sont globalement meilleures que les hypothèses budgétaires retenues. Cela s'explique par une bonne maîtrise des différents postes de charges d'exploitation couplé à des hypothèses budgétaires conservatrices par mesure de prudence.

Pour autant, cela n'aura pas suffi à couvrir les dépenses non budgétées au titre des honoraires juridiques en lien avec l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2023.

Ainsi, et compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat d'exploitation s'affiche déficitaire à -352 K€ au 30 juin 2023, contre un résultat déficitaire de -601 K€ au 30 juin 2022 (-756 K€ en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO).

Résultat net

Le résultat financier est stable et n'appelle pas de commentaires particuliers.

Le résultat exceptionnel ne présente aucun élément. Pour rappel, le premier semestre 2022 était marqué par une provision de 25 K€ faisant suite à un contrôle URSSAF au titre des exercices 2019 et 2020. Bien que certaines thématiques aient été contestées par la Société, la procédure devant la Commission de Recours Amiable n'a pas abouti favorablement. La Société a décidé de ne pas faire appel et de classer le dossier.

Les projets entrepris par la Société sur l'année 2023 sont éligibles au crédit d'impôt innovation. A ce titre, la Société constate une provision de 39 K€ sur le premier semestre 2023 (produit à recevoir). A noter que le solde débiteur de 11 K€ s'explique par une perte de 50 K€ constatée au titre du crédit d'impôt recherche 2022 de l'entité NEOCO, rejeté par l'Administration fiscale, au motif principal que l'entité ne répondait pas aux critères de nouveauté et de créativité. La Société a décidé en l'état de ne pas faire appel de cette décision. En revanche, la Société se réserve le droit de soumettre en temps voulu une liasse fiscale rectificative permettant de solliciter le crédit d'impôt innovation au titre des projets entrepris par l'entité NEOCO sur 2022, et ce dès lors que les projets paraissent éligibles à ce dispositif.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net se solde par un résultat déficitaire de -375 K€ au 30 juin 2023, contre un résultat déficitaire de -615 K€ au 30 juin 2022 (-750 K€ en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO).

2.2 Analyse du bilan

Outre les principales variations bilantielles qui sont directement commentées dans la partie « Analyse des flux de trésorerie » ci-dessous, la Société précise quelques opérations intervenues sur le premier semestre 2023.

La Société rappelle, suite à son communiqué du 14 avril 2023 au titre de la partie sur le programme de rachat d'actions de la Société, avoir confié à TSAF – Tradition Securities And Futures, un mandat de rachats d'actions signé en date du 30 mars 2023. A ce titre, une enveloppe de 125 K€ a été allouée et investie sur le premier semestre 2023. Il en ressort une plus-value latente au 30 juin 2023 de 45 K€.

Ce mandat est complémentaire au contrat de liquidité, qui avait également été confié à TSAF – Tradition Securities And Futures en juin 2022, avec une enveloppe de 50 K€. Ce contrat de liquidité se décompose au 30 juin 2023 en 6 K€ d'actions propres et 45 K€ de liquidités.

Suite à l'adoption de la sixième résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2023, la Société a imputé le Report à nouveau » déficitaire de -7.965 K€ (après affectation du résultat de l'exercice 2022) sur les comptes « Autres réserves » s'élevant à 1.441 K€ et « Prime d'émission » s'élevant à 1.712 K€. Ainsi, le « Report à nouveau » déficitaire s'élève au 30 juin 2023 à -4.813 K€.

Il est par ailleurs précisé et rappelé que le Directoire de la Société, en date du 20 juillet 2023, faisant usage de la treizième résolution approuvée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société réunie le 26 juin 2023, a décidé de réduire le capital social de la Société de 9.637 K€ à 4.828 K€, par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social à 0,0501 euro, par affectation d'un montant de 4.809 K€ au compte « Report à nouveau » déficitaire. Ainsi, au 20 juillet 2023, le « Report à nouveau » déficitaire s'élève à -4 K€.

Le capital social de la Société s'élève désormais à 4.828.179,5349 euros, composé de 96.370.849 actions de 0,0501 euro de valeur nominale chacune.

Enfin, la Société précise qu'à la date d'arrêté des comptes, elle est à jour de l'ensemble de ses charges sociales et patronales ainsi que de ses échéanciers d'emprunts bancaires.

Pour rappel, la Société avait souscrit au cours de l'exercice 2020, trois PGE pour un montant total de 2 M€. Le remboursement de ces PGE a débuté courant 2021. Au 30 juin 2023, le solde restant dû au titre des PGE s'élève à 1,2 M€, sur un endettement total de 1,6 M€.

2.3 Analyse des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie (données statutaires en K€)	30/06/2023 (non audités)
Résultat d'exploitation NEOLIFE	-352
Amortissements et provisions	369
Charges d'exploitation non décaissées	0
Variation du BFR d'exploitation (provisions incluses)	157
Financier, exceptionnel, impôts	-23
Flux nets d'exploitation	151
Flux nets d'investissement	-85
Flux nets de financement	-386
Variation de trésorerie	-320
Trésorerie à l'ouverture	1 365
Trésorerie à la clôture	1 045

Au 30 juin 2023, la trésorerie s'élève à 1.045 K€, quand elle s'affichait à 1.365 K€ à fin 2022, soit une variation sur le premier semestre 2023 d'environ -320 K€.

Cette variation négative de trésorerie s'explique en premier lieu par un EBITDA break-even, impacté positivement par la variation du besoin en fonds de roulement (environ +160 K€), qui permet ainsi d'afficher des flux nets d'exploitation positifs à +150 K€.

Les flux nets liés à l'investissement s'élèvent à -85 K€ et se décomposent en des flux sortants et entrants.

Les investissements du premier semestre 2023 sont des acquisitions d'immobilisations pour 120 K€ (principalement de nouvelles filières) et l'activation de frais de recherche et développement pour 120 K€.

En parallèle, le prêt octroyé aux Toques Blanches du Monde en 2021 ayant un terme prévu en aout 2024, a été intégralement remboursé de façon anticipée sur le premier semestre 2023, soit un flux entrant de +155 K€.

Enfin, les flux nets liés au financement s'élèvent à -385 K€ et sont exclusivement composés des remboursements d'emprunts (dont les PGE souscrits lors du COVID). Près de 700 K€ de remboursements sont prévus sur l'année 2023.

3. **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DU SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2023**

3.1 **Imputation du « Report à nouveau » sur les « Autres réserves » et « Prime d'émission »**

Suite à l'adoption de la sixième résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 26/06/2023, la société NEOLIFE a décidé d'apurer partiellement le compte « Report à nouveau » par imputation de :

- la somme de - 1.440.738,90 euros sur le compte « Réserves indisponibles » ; et
- la somme de - 1.712.042,92 euros sur le compte « Primes d'émission ».

L'Assemblée Générale constate en conséquence que le compte « Report à nouveau » est ainsi ramené à - 4.812.738,49 euros et que les comptes « Autres réserves » et « Prime d'émission » s'élèvent désormais à 0 euro.

3.2 Mise en place d'un contrat de rachat de titres

Un programme de rachat d'actions a été voté lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 mars 2022 (première résolution). L'assemblée générale a autorisé le Directoire, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

A ce titre, le Président du Directoire a confié à TSAF - Tradition Securities And Futures, un mandat de rachats d'actions signé en date du 30 mars 2023.

Une enveloppe de 125 K€ a été allouée et investie sur le premier semestre 2023. Il en ressort une plus-value latente au 30 juin 2023 de 45 K€.

Ce mandat est complémentaire au contrat de liquidité, qui avait également été confié à TSAF - Tradition Securities And Futures en juin 2022, avec une enveloppe de 50 K€. Ce contrat de liquidité se décompose au 30 juin 2023 en 6 K€ d'actions propres et 45 K€ de liquidités.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques et incertitudes auxquels la Société NEOLIFE est confrontée sont détaillés dans le paragraphe 1.5 du document d'information en date du 29 septembre 2016 établi dans le cadre du transfert de la Société sur Euronext Growth.

La Société a identifié 2 principaux risques :

- (i) Risques de liquidité et besoins de financements complémentaires ; et
- (ii) Risques liés au processus de fabrication et dépendance vis-à-vis des fournisseurs.

En complément de ces risques, la hausse des matières premières apparaît comme un nouveau risque majeur qu'il convient de prendre en considération.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, les activités de la Société en matière de recherche et développement ont débouché sur les éléments financiers suivants :

- Un Crédit d'Impôt Innovation a été comptabilisé pour un montant de 39 K€ ;
- Les dépenses consacrées aux frais de recherche et développement des produits ont été activées pour un montant de 120 K€.

Ces dépenses se ventilent en :

- Activation des dépenses de personnel pour 75 K€ ;
- Activation des prestations de recherche et de développement fournies par d'autres entités pour 45 K€.

6. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe plus d'instruments financiers ou valeurs mobilières donnant accès à terme au capital de la Société.

Aucun instrument financier ou valeur mobilière n'a été exercé sur le premier semestre 2023 et jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2023

7.1 Mise en œuvre d'une réduction de capital par réduction de la valeur nominale des actions

Le Directoire de la Société, faisant usage de la treizième résolution approuvée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société réunie le 26 juin 2023, a décidé, en date du 20 juillet 2023, de réduire le capital social de la Société de 9.637.084,90 euros à 4.828.179,5349 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social à 0,0501 euro, par affectation d'un montant de 4.808.905,3651 euros au compte « Report à nouveau ».

Le capital social de la Société s'élève désormais à 4.828.179,5349 euros, composé de 96.370.849 actions de 0,0501 euro de valeur nominale chacune. Le compte de « Report à nouveau » déficitaire s'élève désormais à 3.833 euros.

8. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société poursuit son développement en France et à l'Export, tout en investissant dans la recherche et le développement de matières et produits encore plus performants.

Ces leviers de croissance doivent permettre à la Société de maintenir ses avantages concurrentiels et ainsi poursuivre la croissance du chiffre d'affaires et de la marge.

* *
*

Champagne au Mont d'Or

Le 30 septembre 2023

Bernard VOISIN

Président du Directoire